

OFFREZ L'ASSURABILITÉ EN CADEAU

GRÂCE À L'AVENANT DE L'OPTION D'ASSURABILITÉ

GARANTIE FLEXIBLE DE L'ASSURANCE VIE ÉQUITABLE

Nous voulons tous ce qu'il y a de mieux pour nos enfants et nos petits-enfants, aujourd'hui et pour les années à venir. Nous faisons de notre mieux pour les protéger, mais la vie est pleine d'imprévus.

La maladie et les choix de mode de vie peuvent avoir une incidence sur leur possibilité d'être admissibles à l'assurance vie à l'âge adulte, lorsqu'ils commenceront à avoir des enfants ou qu'ils souhaiteront assurer la sécurité financière de leur famille. Protégez leur assurabilité future grâce à l'option d'assurabilité garantie flexible.

DONNEZ-LEUR UNE LONGUEUR D'AVANCE GRÂCE À L'ASSURANCE VIE ENTIÈRE AVEC PARTICIPATION ÉQUIMAX^{MD}

Il est facile et abordable de les assurer lorsqu'ils sont jeunes et en santé. Avec le régime Bâtitseur de patrimoine Équimax^{MD} et l'option de prime 20 paiements, ils bénéficieront d'un régime de base d'assurance libérée qui offre une protection d'assurance à un moment où leurs besoins sont élevés, mais où leur revenu discrétionnaire ne l'est peut-être pas. De plus, en choisissant les bonifications d'assurance libérée comme mode d'affectation des participations¹, ils pourront se constituer un pécule précieux auquel ils auront accès plus tard au moyen de retraits au comptant, d'avances sur contrat ou de prêts garantis².

PROTÉGEZ LEUR ASSURABILITÉ FUTURE GRÂCE À L'OPTION D'ASSURABILITÉ GARANTIE FLEXIBLE

Il est possible d'ajouter cet avenant au contrat d'assurance de base Équimax. Cet avenant garantit leur droit de souscrire, sans preuve d'assurabilité, une assurance supplémentaire jusqu'à concurrence de 500 000 \$ à des dates précises ultérieures. Ces dates peuvent correspondre à des événements importants de la vie qui augmentent le besoin en matière de protection d'assurance : le mariage, l'achat d'une maison, la fondation d'une famille, la création d'une entreprise.

VOICI COMMENT CELA FONCTIONNE

- Ajoutez l'option d'assurabilité flexible à un contrat d'assurance Équimax au titre d'un enfant âgé de 0 à 17 ans Inklusivement (taux standard seulement).
- Choisissez jusqu'à cinq dates et montants au titre de l'option :
 - La première date de l'option doit correspondre à la date du 21^e anniversaire de naissance, et les autres dates correspondent aux dates allant du 25^e au 45^e anniversaire de naissance inclusivement, avec un intervalle d'au moins deux ans.
 - Les montants peuvent varier d'une option à l'autre et se situer entre 25 000 \$ et 250 000 \$. Le montant total de toutes les options d'assurabilité garantie flexible ne peut pas dépasser 500 000 \$.
 - Chaque option est traitée séparément et prévoit sa propre prime. La prime prend fin à la date de l'option.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel.

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

² Les retraits au comptant et les avances sur contrat peuvent être assujettis à l'impôt et un feuillet d'impôt pourrait être émis.



ÉTUDE DE CAS

ASSURANCE VIE ENTIÈRE AVEC PARTICIPATION BÂTISSEUR DE PATRIMOINE ÉQUIMAX^{MD} 20 PAIEMENTS AVEC L'OPTION D'ASSURABILITÉ GARANTIE FLEXIBLE

LA SITUATION :

- Carole, fière d'être la grand-mère de Nathalie (2 ans) et de Jacques (1 an).
- Elle dispose de 100 \$ par mois à consacrer à une couverture d'assurance pour chaque petit-enfant.

LE BESOIN :

- Prévoir la sécurité financière future de ses petits-enfants.
- Garantir leur droit de souscrire une assurance supplémentaire à l'avenir, peu importe leur état de santé ou leurs choix de mode de vie qui pourraient avoir une incidence sur leur assurabilité.

LA SOLUTION :

Deux régimes d'assurance vie entière Bâtisseur de patrimoine Équimax 20 paiements avec bonifications d'assurance libérée comme mode d'affectation des participations¹ et trois options d'assurabilité garantie flexible : 125 000 \$ à l'âge de 21 ans, 125 000 \$ à l'âge de 25 ans et 250 000 \$ à l'âge de 30 ans.

	Valeurs de rachat garanties		Valeurs de rachat totales		Prestations de décès totales	
	Nathalie	Jacques	Nathalie	Jacques	Nathalie	Jacques
À l'établissement du contrat	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	80 098 \$ ³	75 770 \$ ³
À l'âge de 20 ans	10 413 \$	11 441 \$	18 983 \$	21 191 \$	153 983 \$	145 410 \$
À l'âge de 30 ans	14 338 \$	15 457 \$	39 390 \$	42 676 \$	232 854 \$	216 802 \$
À l'âge de 65 ans	42 452 \$	43 644 \$	325 419 \$	340 242 \$	648 305 \$	603 526 \$

³ Les montants de la somme assurée initiale ont été déterminés en configurant l'illustration avec les renseignements sur le régime souhaité et sur l'avenant, puis en calculant le montant de la somme assurée à souscrire en fonction de 100 \$ par mois. Les valeurs indiquées ci-dessus sont présentées aux fins d'illustration seulement. Les taux d'assurance vie sont illustrés à compter du 12 août 2023 en fonction du barème des participations courant à compter de la date d'entrée en vigueur des taux demeurant inchangés pour la durée du contrat. Les valeurs réelles peuvent varier. Deux rapports sur les hypothèses du barème des participations de rechange sont offerts pour montrer aux clients la façon dont une diminution du taux d'intérêt du barème des participations courant de 1 % ou 2 % peut avoir une incidence sur les valeurs de rachat totales et sur les valeurs de la prestation de décès totales illustrées.

L'option d'assurabilité garantie flexible permet aux clients de souscrire une assurance supplémentaire pour protéger la sécurité financière de leur famille, remplacer leur revenu, couvrir leurs dettes personnelles ou commerciales, rembourser un prêt hypothécaire ou financer les études de leurs enfants.

PLUS TARD :

À la 20^e année contractuelle :

- Les régimes d'assurance de base sont maintenant libérés. Les seules primes exigibles sont celles associées aux autres options d'assurabilité garantie flexible et aux contrats d'assurance supplémentaires qu'ils souscrivent.
- Le droit de propriété peut être transféré à Nathalie et Jacques, constituant ainsi la base de leur planification financière.

À l'âge de 21 ans, de 25 ans et de 30 ans :

- À chacune de ces étapes, ils peuvent souscrire une assurance supplémentaire sans avoir à fournir de preuve d'assurabilité.

À l'âge de 65 ans :

- Si les valeurs de rachat de leurs contrats sont suffisantes pour satisfaire aux exigences relatives à l'obtention d'un prêt de l'établissement financier, Nathalie et Jacques peuvent faire la demande d'un prêt bancaire en utilisant le contrat comme garantie. Les fonds peuvent enrichir leur revenu de retraite avec de l'argent libre d'impôt.

L'option d'assurabilité garantie flexible... un véritable cadeau perpétuel!

Vous avez des questions? Veuillez communiquer avec votre gestionnaire régionale ou régional des ventes de l'Assurance vie Équitable.

1195FR (2023/08/12)